Programme Générique de Formation
DECOUVERTE APPROFONDIE DE L'HYDROGENE

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le participant aura acquis :

- les connaissances de base de l'hydrogène (production, stockage, distribution, usage)
- Les savoir permettant de comprendre le rôle de l'hydrogène dans la transition énergétique
- Les connaissances nécessaires à la découverte du marché de la mobilité hydrogène

Public

- Tout public

Prérequis

- Aucun

Durée

- 1 jour (7 heures)

Effectif

- Limité à 10 personnes par session

Dates et Lieux

- Nous consulter

Programme de la formation

☐ Activité théorique (en salle) ☐ Activité pratique (en salle ou en Atelier)

1 - Le contexte de l'économie hydrogène	Pourquoi l'hydrogène aujourd'hui ?/ Les stratégies européennes et nationales sur l'hydrogène / Les perspectives du marché de la mobilité Hydrogène
2 - Les basiques de l'hydrogène	Notions de chimie de base / Les caractéristiques de l'hydrogène
3 - La production de l'hydrogène	L'utilisation actuelle de l'hydrogène / Les différents modes de production / Part des différents modes de production / Focus sur l'électrolyse de l'eau / Analyse comparative du Cycle de Vie
4 - Le stockage de l'hydrogène	Les différentes technologies de stockage / Focus sur les réservoirs de stockage sous forme gazeuse / Distribution de l'hydrogène suivant son mode de stockage / Les notions de base des risques associés à l'hydrogène / Les moyens de prévention des risques et les bonnes pratiques
5 - La distribution de l'hydrogène	Les principaux composants d'une station / Les différents types de station / Les modes de recharge d'un bus à hydrogène / Le remplissage d'un véhicule hydrogène / Points de vigilance
6 - La pile à combustible (PAC)	Origine de la pile à combustible / La pile à combustible / Architecture d'une pile à combustible / Principe de fonctionnement d'une pile à combustible / Principaux constructeurs / Le système pile à combustible / Le véhicule à hydrogène / Schéma d'un bus électrique à hydrogène / Comparaison des types de motorisation
7 - Panorama du marché des bus à hydrogène	Les applications de bus à l'hydrogène / Le déploiement des bus à hydrogène en France / Point sur les projets de minibus et d'autocars à hydrogène / pourquoi convertir une flotte de bus à l'hydrogène
8 - Quizz et synthèse	Test de fin de stage (*) et rappels des différents modules vus en salle et en atelier *(*) Questionnaire destiné à évaluer les connaissances du stagiaire sur les thèmes développés lors de la formation.*

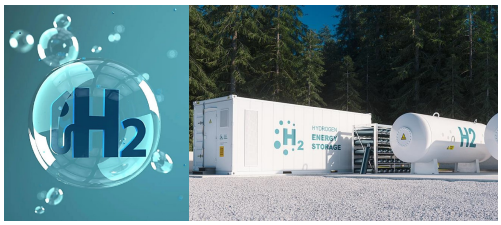

Programme Générique de Formation
DECOUVERTE APPROFONDIE DE L'HYDROGENE

Modalités d'accès à la formation

- Plan de formation
- CPF

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

- Formation présentielle avec évaluations individuelles théoriques et pratiques réalisées au cours de la formation
- Pédagogie active et participative, alternance d'exercices en salle et de mises en situation pratiques à l'atelier
- Diaporama d'animation
- Vidéos
- Fourniture d'un support de cours comprenant également les travaux pratiques
- EPI/EPC, matériel et pièces pédagogiques
- Piles à combustibles

Compétences du formateur

- Formateur spécialisé en pédagogie des adultes et techniques d'animation, disposant des habilitations obligatoires
- Double compétence technique (hydrogène) et pédagogique

Modalités d'acceptation du stagiaire à la formation

- Le jour du stage, le stagiaire devra se munir d'une pièce d'identité, de sa convocation au stage

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Questionnaire individuel d'évaluation des connaissances acquises réalisé en fin de stage

Modalités d'évaluation de votre satisfaction

- Questionnaire individuel d'évaluation de satisfaction à chaud réalisé en fin de stage

Formalisation à l'issue de la formation

- Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue du stage au stagiaire
- Une copie de la feuille de présence est délivrée à l'entreprise et à l'OPCO

Tarif catalogue

- Nous consulter ou consulter le site web www.forvatec.com

Tous nos programmes de formation sont établis conformément à l'article L-6313-1 du code du travail